

COmité Scientifique et Technique Eau Agricole

Compte Rendu de réunion du CST

le 23/06/2014, à Paris

Cette réunion CST s'est tenue à l'occasion de la journée thématique « les composantes du coût du service de l'eau d'irrigation » organisée dans les locaux de l'AFD à Paris.

Présents

ALOUSSI Mohamed Nabil ; AMEN Jean François ; AMICHI Hichem ; APOLLIN Frédéric ; BENABDERAZIK Hassan ; BOUARFA Sami ; BRELLE François ; COUR Marjolaine ; DRESSAYRE Etienne ; FRANCOIS Jean Luc ; GIRARD Pierre ; HAMMANI Ali ; HOFMANN Alexia ; IMACHE Amar ; JAMIN Jean-Yves ; KAMARA Youssoupha ; LALOUX Solène ; MALERBE Florence ; MECHALI Zakarie ; MONTGINOUL Marielle ; NDAO Seyni ; NDIAYE Tamsir ; SECK Sidy Mohammed ; NOEL Naomi ; OUEDRAOGO Clément ; OUDIN Emeline ; PAPAZIAN Vatché ; RICORDEAU Gauthier ; ROLLIN Dominique ; RUELLE Pierre ; RULLIERE Sandra ; SANFILIPPO Franck ; SKINNER Jamie ; TISSIER José ; TORRE Claude.

Ordre du Jour

La réunion a permis d'aborder les points suivants :

1. 14h-15h : En plénière, Questions soulevées par la matinée thématique dans l'AXE 3.
2. 15h-16h : En ateliers par groupe de travail,
3. 16h-17h30 : En plénière, Restitution des ateliers / présentation de la Task Force d'opérationnalisation de la Déclaration de Dakar.

Le compte rendu restitue les ateliers des groupes de travail, les conclusions et donne un agenda des prochaines dates et échéances du COSTEA.

A retenir de la réunion

Les avancées principales de cette réunion sont :

- L'opérationnalisation des groupes de travail : animation, composition, retours sur note de cadrage, discussions des propositions de thèses et autres type de travaux, plan de travail pour la définition de feuille de route.
- Le choix de la date du prochain COPIL au 24/09/2014, et le partage de quelques prochaines échéances COSTEA (voir AGENDA).
- L'établissement d'un lien avec la Task Force Irrigation.

1. Atelier du groupe de travail de l'AXE 1 : Gouvernance des systèmes irrigués et conduite du changement

1. La note de cadrage mérite de mieux regarder la gouvernance sur la base d'une typologie sur les systèmes irrigués illustrés un échantillon représentatif. Il a été proposé d'élargir la gouvernance de l'irrigation à la gouvernance des mécanismes d'appui/conseil de l'irrigation.
2. Méthodologie : démarche d'analyse de la gouvernance comprise comme la rencontre des acteurs, des rôles et responsabilités, des relations fonctionnelles, en lien avec les enjeux et le contexte, notamment les contextes politiques (ou courants/modes) qui expliquent des tendances (par ex à la GPI), ou les contraintes culturelles locales qui influent la réussite des modes de gouvernances. Le but serait d'expliquer les composantes/critères qui interfèrent dans la gouvernance en place, et les écarts entre la décision publique nationale et la pratique locale. Il a été proposé que la définition des critères qui ont un levier pour la gouvernance et les résultats des retours d'expériences (issus des choix des études de cas) dans lesquelles on observerait ces critères pouvaient se nourrir l'un et l'autre dans un processus itératif. Il est aussi intéressant de questionner en quoi l'amélioration de la gouvernance est utile (pour qui, à quelles fins ?).
3. Se rappeler que le COSTEA favorise le retour d'expériences pour comprendre et d'améliorer les actions sur le terrain, notamment sur la gouvernance dans les systèmes irrigués, à chaque phase de la vie d'un système irrigué, et en fonction des besoins qui émanent du terrain (par ex en Tunisie actuellement, la demande de l'administration se situe dans le lien et la coopération avec les agriculteurs).

2. Atelier du groupe de travail de l'AXE 2 : Interactions entre le foncier et l'eau en territoires irrigués

1. La note est jugée relativement théorique. Il faudrait y associer des expériences qui illustrent mieux les différents contextes dans lesquels ces questions foncières sont importantes pour l'irrigation. Il est ressorti une diversité de point de vue sur les problématiques (autant que de participants), ce qui met en avant les questions d'intérêts. Rappel, ce groupe a pour objet le foncier irrigué et les rapports entre l'eau, les aménagements et le foncier (se démarque bien des autres initiatives).
2. Propositions de thèses : pour mieux les opérationnaliser, il faut davantage les contextualiser en axant sur les portées pratiques en terme de mise en valeur, rentabilité de l'aménagement, des exploitations, des investissements, sur les problèmes ou non d'accaparement, sur la durabilité des systèmes irrigués etc.
3. A noter : le 24/06, journée COSTEA-Pôle foncier

3. Atelier du groupe de travail de l'AXE 3 : Économie de l'Agriculture Irriguée

1. La note de cadrage est amendée (voir document joint).
2. Le travail du groupe est limité en temps et par les ressources mobilisables. Pour ne pas se disperser, il convient de se concentrer, conformément aux principes retenus à la création du Costea, sur les questions qui font controverse.
3. Le travail du groupe, pour ne pas rester théorique, se fondera sur un échantillon réputé représentatif de la diversité des situations rencontrées. La typologie globale couverte par cet échantillon peut se définir comme suit :
 - a. irrigation individuelle
 - a1 autonome (citerne individuelle pour l'irrigation de jardins en Haïti)
 - a2 à partir d'une ressource commune (nappe, lac, rivière)
 - b. irrigation à partir d'un système collectif
 - b1 petits et moyens périmètres (quelques dizaines à quelques centaines d'ha)
 - b2 grands périmètres (1000 ha et plus)
4. L'approche en trois temps est validée : (i) inventaire et évaluation des coûts, (ii) inventaire et évaluation des bénéfices et (iii) la détermination des modèles économiques et des instruments financiers pertinents. Pour autant, le travail pourra se répartir inégalement sur les trois années à venir d'ici à l'échéance de la convention Costea, et ces trois volets – notamment les deux premiers – pourront ne pas être strictement consécutifs.
5. Il importera dans un premier temps de s'accorder explicitement et formellement sur les méthodes employées, notamment pour l'évaluation des coûts (lesquels ? marginaux, de développement à long terme ...) et des bénéfices. Également au plan méthodologique, il sera nécessaire de retenir des critères communs pour l'évaluation des projets.

6. Toujours au plan méthodologique, L'effort de production proprement dit n'est pas attendu des membres du groupe de travail. On peut imaginer de commencer par l'analyse de l'importante bibliographie qui existe sur ce thème, analyse qui pourra faire l'objet de stage(s). Les membres du groupe (et au-delà l'ensemble des membres du cercle le plus large du Costea) sont détenteurs d'informations et d'expérience(s) utiles au travail sur cet axe 3. Leur interview par les stagiaires (ou autres types d'intervenants) sera à préférer à l'appel à rédaction.
7. Le travail du groupe va rapidement renvoyer à la question politique. Le lien avec l'axe « Gouvernance » est donc primordial, à la fois pour éviter les redondances et pour l'alimenter en « données d'entrée » pertinentes.

La feuille de route reste à établir. Elle doit dans un premier temps être composée d'actions correspondant aux deux premiers temps du travail, les coûts et les bénéfices. Les participants à l'atelier sont invités à proposer :

- a. un cadre logique de décomposition de ces deux premiers volets
- b. des actions particulières qu'ils suggèrent de réaliser au cours de l'année à venir.

Remarque FB : Des actions de plus long terme (thèse par exemple) peuvent également être proposées, en tenant compte du fait que les livrables ne pourront être véritablement exploités pour l'échéance de la convention Costea en cours en juin 2017, et que le travail du doctorant au cours des 3 années de sa thèse devra s'intégrer au travail du groupe ou au moins l'accompagner.

A noter : le 23/09, une journée « efficience économiques de l'usage de l'eau par les agricultures familiales.

4. Atelier du groupe de travail de l'AXE 4 : Performances techniques et environnementales de l'agriculture irriguée

1. La note de cadrage part des principes que 1/l'irrigation est sur le chemin de l'intensification, qu'il convient de conduire vers une intensification soutenable ; 2/que le secteur connaît des révolutions techniques (matériel d'irrigation localisée, accès aux ressources souterraines) et une individualisation de l'accès à l'eau et de recourt à des nouvelles ressources et que donc se pose les questions des performances de ces nouveaux systèmes irrigués et de leurs impacts environnementaux.
2. La typologie d'irrigation évoquée en point 3 est aussi pertinente sur cet axe.
3. Les travaux proposés sont une thèse sur l'idée d'une grille d'évaluation des économies d'eau par des systèmes économes en eau. Un séminaire de 3 jours aura lieu en octobre au Maroc pour faire un retour d'expériences du Programme National d'Économie en Eau d'Irrigation, 8 ans après son démarrage.

5. Conclusions

Nécessité d'un travail intergroupe pour la constitution d'une typologie, et puis appel à propositions pour un échantillonnage des expériences. Les cas sélectionnés devront être représentatifs. Puis chaque groupe se déterminera sur sa façon de fonctionner, avec son animateur et le secrétariat.

En plus des événements de partage et d'analyse d'expériences déjà prévus, il est nécessaire que les groupes de travail programme l'ensemble de leurs travaux et activités, productions et livrables, responsables et budget, sous la forme d'une feuille de route pour 1 an d'activité, à valider au COPIL (24 septembre).

Il faut veiller à la transversalité, ce qui sera rendu possible par le choix de terrains à privilégier, mais aussi par la coordination entre les 4 animateurs de groupe et le Secrétariat Permanent du COSTEA.

5. Quelques dates

2014 06 24 : Journée Thématique Axe 2 : Dynamiques de l'eau et dynamiques foncières, vers de nouveaux arrangements, avec le Pôle Foncier – Montpellier.

2014 09 23 : Séminaire avec Coordination Sud, dans l'axe 3 : Efficience Économique de l'usage de l'eau agricole par les agricultures familiales - Nogent sur Marne.

2014 09 24 : Second COPIL du COSTEA – Paris. Ordre du jour : présenter les feuilles de route 2014-2015

2014 10 20-22 : Séminaire dans l'axe 4 : Économies d'Eau dans les systèmes irrigués : Retours d'expériences au Maroc et à l'international – Maroc.

2015 10 11-17 : Point d'étape du COSTEA lors de la Conférence Euro-méditerranéenne de la CIID à Montpellier.